



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pollution atmosphérique

Question au Gouvernement n° 2150

Texte de la question

## LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR

M. le président. La parole est à M. Christian Kert, pour le groupe UMP.

M. Christian Kert. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable.

Madame la ministre, nous avons évoqué tout à l'heure le risque d'une canicule. À cette crainte, il faut ajouter celle d'une pollution atmosphérique touchant toutes les régions de France, où les activités industrielles et les transports occasionnent déjà, vous le savez, des dépassements des seuils tolérables.

C'est le cas dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Au cours de la seule dernière semaine, cinq journées consécutives ont été marquées par le dépassement du seuil d'information fixé, rappelons-le, à 180 microgrammes par m<sup>3</sup> d'air, les pics ayant atteint et parfois dépassé les 240 microgrammes dans la plupart des six départements de PACA.

Des mesures de limitation de la vitesse automobile et des rejets industriels ont été prises par le préfet de région, mais il est clair que, par rapport au plan régional de qualité de l'air, qui prévoyait 35 % d'économie de polluants, on est loin du compte !

Au plus fort de la canicule, en 2003, ces seuils ont été dépassés pendant 66 jours. Cette année, le mois de juin n'est pas encore terminé que nous en sommes déjà à presque 20 jours de dépassement !

La situation, jusqu'à présent préoccupante, est devenue inquiétante. Le réchauffement du climat semble être devenu la règle. Dans le Sud de la France, trois facteurs se conjuguent pour aggraver la situation : le fort ensoleillement, les températures élevées et l'absence de vent. Il y a peu de chance que nous puissions peser directement sur le climat ; il faut donc intervenir rapidement sur l'activité humaine avant que ces phénomènes de pollution n'affectent durablement la santé des populations. Déjà, des médecins nous alertent sur l'augmentation de certains cancers.

Madame la ministre, devant la gravité de cette situation, envisagez-vous de prendre des mesures complémentaires à celles déjà existantes, dont les effets, hélas, paraissent insuffisants ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable.

Mme Nelly Olin, *ministre de l'écologie et du développement durable*. Monsieur le député, vous avez raison de signaler que la situation est extrêmement préoccupante, mais je souhaite vous rappeler les dispositifs adoptés par le Gouvernement en matière de qualité de l'air. Je vous indique d'ailleurs qu'un récent sondage confirme l'intérêt de nos concitoyens pour cette question.

Nous travaillons dans trois directions.

D'abord, en intensifiant la lutte contre la pollution. L'objectif de cette politique est de diviser par deux, d'ici à 2010, les émissions polluantes génératrices d'ozone. Les émissions de composés organiques volatiles de l'industrie ont déjà été réduites de 20 % depuis l'année 2000, mais nous visons une réduction de 40 % à l'horizon 2008. J'ai récemment signé un arrêté visant à une réduction de 30 % des émissions d'oxyde d'azote provenant des raffineries.

Dès vendredi, je rappellerai à Luxembourg le souhait de la France que soient adoptées régulièrement des normes plus exigeantes concernant les émissions polluantes des automobiles.

En second lieu, nous perfectionnons les actions entreprises lors des pics de pollution, en renforçant les mesures

existantes.

M. Albert Facon. Quelles sont les nouvelles mesures ?

Mme la ministre de l'écologie et du développement durable. Écoutez ma réponse, monsieur ! Soyez patient !

En ce qui concerne la région PACA, ces mesures concernent cinq départements et sont déclenchées dès que sont atteints des seuils plus faibles, et par anticipation.

Enfin, nous améliorons l'information de nos concitoyens. Je reconnais que, sur ce point également, il nous faut progresser. Grâce au partenariat que nous venons d'instaurer avec France Télévisions, des cartes de prévision de pollution à l'ozone sont diffusées, depuis dimanche dernier, au journal météo.

Je souligne, pour conclure, que le Gouvernement de M. de Villepin agit avec la même détermination pour lutter contre le réchauffement climatique, qui est une autre de nos préoccupations. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Kert](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (11<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2150

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** écologie

**Ministère attributaire :** écologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 juin 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 juin 2005